
De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980

Hélène Jannière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/strates/5223>

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2007

ISSN : 0768-8067

Référence électronique

Hélène Jannière, « De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980 », *Strates* [En ligne], 13 | 2007, mis en ligne le 05 novembre 2008, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/strates/5223>

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

Tous droits réservés

De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980

Hélène Jannière

- 1 De 1959 au milieu des années 1960, l'expression « paysage urbain » se diffuse de manière significative dans les discours des critiques, puis des architectes et des urbanistes en France. Son emploi se généralise au début de la décennie suivante¹. La date de cette apparition conduit à rapprocher la notion de paysage urbain en France de celle de *townscape* élaborée entre 1945 et 1965 en Grande-Bretagne dans *The Architectural Review* et diffusée par l'ouvrage de Gordon Cullen, *Townscape*, en 1961². Dans la revue *Urbanisme* au milieu des années 1960, les définitions du paysage urbain se réfèrent tantôt au *townscape*, tantôt à des notions plus spécifiques aux pratiques françaises de l'aménagement ou de la conception des quartiers nouveaux, comme celles de « composition urbaine ». Le paysage urbain provient-il d'une adaptation du *townscape* au contexte de l'aménagement français des années 1960 ? Ou, à l'inverse, a-t-il une spécificité française, redevable à l'héritage, encore vivant dans les années 1960, de l'art urbain développé dans l'entre-deux-guerres ?
- 2 Si l'expression paysage urbain est apparue dans la littérature à la fin du XIX^e siècle³, au moment de la transformation radicale des villes européennes, si elle désigne pour les historiens et les critiques d'art un genre pictural, son utilisation par les géographes et par les urbanistes avant les années 1960 est moins aisée à cerner.
- 3 On trouvera ici les premiers résultats d'une recherche sur la généalogie de la notion dans les discours professionnels du domaine de l'urbanisme, en France au XX^e siècle. Retracer la montée en puissance d'une notion dans un milieu professionnel pose quelques questions méthodologiques. Les ouvrages professionnels et la presse spécialisée, vecteurs de diffusion mais aussi espaces d'élaboration des doctrines et des instruments professionnels dans la pratique de l'aménagement, sont l'un des corpus sur lesquels repérer l'apparition et la généralisation du terme. Mais les mots « paysage urbain » recouvrent-ils toujours une notion ? Leur utilisation dans la presse professionnelle et dans une sélection d'ouvrages d'urbanisme ne constitue tout au plus qu'un indicateur de

l'émergence d'une terminologie. En prenant en considération les contextes épistémologiques et professionnels dans lesquels apparaît l'expression « paysage urbain », en repérant les notions auxquelles elle est le plus souvent associée, on peut tenter de comprendre sa valeur heuristique et sa valeur opératoire, à plusieurs moments où la discipline urbaniste, en France, est l'objet de profondes redéfinitions, comme après la Seconde Guerre mondiale et dans les années 1960-1970. Cette démarche reste néanmoins limitée par les sources de l'enquête. La recherche dans les périodiques s'est pour le moment restreinte à *Urbanisme*⁴, de sa fondation en 1932 à 1980, moment de remise en question définitive de l'urbanisme réglementaire et fonctionnaliste. Recherchant la notion dans les discours professionnels, on a tenté de limiter le corpus des ouvrages d'urbanisme à ceux qui ont une visée opératoire dans la pratique et que l'on peut nommer « manuels ». Le corpus ainsi rassemblé⁵ regroupe de nombreux ouvrages de l'entre-deux-guerres. On a notamment exploré les écrits des membres de la Société française des architectes urbanistes fondée en 1911. Bien que ces écrits n'aient pas tous le même statut, et qu'ils ne traduisent pas un discours univoque⁶, ils cherchent dans cette phase de formation de la discipline à définir ce qu'est l'urbanisme, ses savoir-faire et ses limites disciplinaires ; certains en détaillent les instruments et les modes opératoires. Il faudrait prolonger ce corpus par les écrits accompagnant les Plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) à partir de 1919⁷. Un corpus de manuels d'urbanisme est plus difficile à constituer après 1945. Outre la *Charte de l'urbanisme* (1945), quelques cours publiés, on a inclus les publications du Centre de recherche d'urbanisme (CRU, fondé en 1962). Dans la décennie 1970-1980, le type « manuel », déjà rare dans les années 1960, tend à disparaître en même temps que les tentatives de définition « générale » de l'urbanisme en tant que discipline ; se multiplient alors les écrits à caractère prescriptif, portant sur des points particuliers comme la conservation des centres villes, leur piétonisation, puis au seuil des années 1980, la conception des espaces publics.

Une périodisation

- 4 De 1911, date de la fondation de la Société française des architectes urbanistes (SFAU, devenue en 1919 la Société française des urbanistes - SFU), à 1944, la première période recouvre la consolidation de l'urbanisme français en discipline, la genèse de ses institutions, de ses lieux d'enseignement (l'École des hautes études urbaines est fondée en 1919⁸) et de ses principaux espaces de diffusion (les revues *La vie urbaine*, créée en 1919 et organe de cette école, *Urbanisme* en 1932, à la suite du *Maître d'œuvre* et liée dès sa fondation à la SFU⁹). Bien que pour l'historiographie actuelle, les années 1940-1944 fassent partie de la Reconstruction, inclure dans la première période les années de guerre et d'Occupation fait sens du point de vue du paysage urbain. D'une part, durant ces années se prépare un grand nombre de Plans de reconstruction et d'aménagement (PRA) qui, pour beaucoup, sont le terrain de mise en application des principes de l'école française d'urbanisme de l'entre-deux-guerres, associant modernisation des structures, fonctionnalisation des espaces et esthétique urbaine. Ces années 1940-1944 voient apparaître, plus encore que l'entre-deux-guerres mais reliée à des notions similaires, la locution « paysage urbain », qui reste le plus souvent non explicitée.
- 5 On peut identifier une deuxième période, de 1945 à 1967-1968, recouvrant la Reconstruction puis la phase de l'urbanisme aménageur et de la planification territoriale. Le terme de paysage urbain n'apparaît jusqu'en 1959 que sporadiquement, sans définition, sans que cette occurrence semble significative ni d'un principe

d'aménagement ni de la montée en puissance d'un courant critique. Mais en 1965, la revue *Urbanisme* publie un important dossier qui tente de définir le paysage urbain, dossier qui réunit urbanistes, architectes et paysagistes autour d'un objet : les grands ensembles.

- 6 À partir de la fin des années 1960, une troisième période voit s'amplifier une critique d'ordre politique et social de l'urbanisme des décennies précédentes, qui s'ajoute à la critique de ses fondements disciplinaires et de pratique. En effet, l'aménagement du territoire, les grands ensembles, les rénovations urbaines sont perçus, depuis le milieu des années 1960, comme autant de manifestations d'un pouvoir autoritaire et analysés comme les traductions spatiales des rapports de domination de classe. L'urbanisme de la période 1945-1965 et les grands ensembles sont, en outre, hâtivement assimilés aux « conséquences de la Charte d'Athènes », les principes de l'urbanisme planificateur mis en accusation, tandis que l'architecture du Mouvement moderne est rejetée. Devenues plus fréquentes, les occurrences de « paysage urbain » s'associent souvent à la dénonciation du « cadre de vie » et de l'environnement, deux thèmes montés eux aussi en puissance à la fin des années 1960.

Paysage urbain et esthétique urbaine : de l'art urbain à la sauvegarde du caractère français des villes, 1911-1944

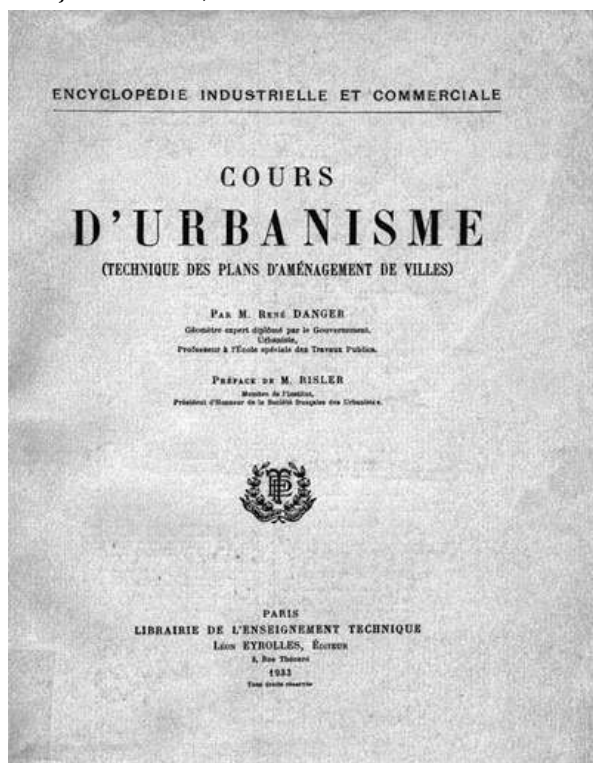


Figure 1. *Cours d'urbanisme* de René Danger, Eyrolles, Paris, 1933 © Librairie Eyrolles.

- 7 Si les manuels d'urbanisme ne comportent pas la locution « paysage urbain » de 1911 à 1939, la notion en est-elle pour autant absente ? On peut repérer un ensemble de termes récurrents, dont plusieurs proviennent de la géographie, comme « silhouette de la ville », « physionomie », « caractère », « couleur locale », « individualité de la ville ». Ils pourraient être considérés comme des descripteurs du paysage urbain, car ces mêmes termes sont associés à « paysage urbain » dans d'autres supports – la revue *Urbanisme* –

durant les mêmes années ou dans la période immédiatement postérieure (1940-1944). Ils désignent la ville appréhendée de l'extérieur, mettant ainsi l'accent sur le rapport au site, thème important de la géographie de l'entre-deux-guerres. Ces mots soulignent la primauté de la forme urbaine entendue non comme tracé du plan, ensemble de typologies architecturales génératives de l'espace urbain ou ensemble de vues internes à la ville, mais comme « découpe » de la ville à la fois sur le ciel et sur le sol. En 1941 dans *Problèmes d'urbanisme*, Gaston Bardet sans directement évoquer le « paysage urbain » utilise les mêmes expressions (coloris, découpe de la ville sur le sol, silhouette sur le ciel, ordre continu ou discontinu de la construction) pour montrer que, selon ses propres termes, « la ville est un paysage artificiel ».

- 8 Mais cette terminologie évoque surtout une préoccupation esthétique. L'art urbain représente, au sein de l'urbanisme français de l'entre-deux-guerres, une position doctrinale particulière¹⁰ qui s'oppose à la marginalisation des préoccupations esthétiques, sous la poussée des exigences d'hygiène, de fonctionnalité et de rationalisation modernisatrice. Les partisans de l'art urbain, comme Léon Jaussely (1875-1932) ou Jacques Greber (1882-1962), qui intitulent ainsi leur cours à l'École des hautes études urbaines (devenue IUUP en 1924), se battent afin que dans la dénomination des PAEE par la loi Cornudet (1919-1924), « embellissement » ne soit pas un vain mot¹¹. Au zonage, à la composition en plan, l'art urbain ajoute une approche tridimensionnelle, dans laquelle la dimension visuelle est centrale. Cette approche prend en compte le point de vue du piéton, les perspectives, les plantations, tous éléments de l'esthétique urbaine. Cette dimension apparaît notamment dans la préface à l'édition française de Raymond Unwin, *L'étude pratique des plans de villes*, où L. Jaussely se préoccupe du devenir de l'« art » dans les principes directeurs de l'urbanisme¹². Et, dans son *Cours d'urbanisme* (1933), l'un des principaux défenseurs de l'esthétique urbaine, le géomètre René Danger¹³ remarque que le plan « a évidemment une grande influence, mais il faut néanmoins convenir qu'on aurait tort de lui attribuer un rôle primordial. En effet, il est remarquable que pour celui qui circule dans la ville le plan apparaît peu¹⁴ ». Plus généralement, on retrouve la préoccupation de l'esthétique urbaine tant dans la revue *Urbanisme*, notamment sous la plume de Robert de Souza¹⁵ de 1932 à 1935, que dans de nombreux ouvrages signés par des architectes urbanistes de la SFU ; elle constitue d'ailleurs souvent un chapitre, voire une partie, de ces manuels. Les livres de Donat-Alfred Agache, Marcel Auburtin et Édouard Redont (1915), de René Danger (1933), et de Georges Meyer-Heine (1937), le volume collectif *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger ?* (1923)¹⁶, partagent quant à l'esthétique urbaine un certain nombre de principes : le rapport au site naturel y est prépondérant, ainsi que les vues à créer sur les paysages environnants¹⁷, l'ordonnance des voies, les ordonnances architecturales, l'eau, les plantations et les parcs – toutes dispositions rattachées dans ces textes à la tradition de l'urbanisme baroque et classique, et auxquelles certains auteurs adjoignent le pittoresque¹⁸. Certes, le terme de paysage urbain est absent de l'essai de R. Danger (1933) centré sur l'esthétique ; mais on pourrait rapprocher la notion de paysage urbain de celle utilisée par R. Danger, « la physionomie urbaine », caractérisée par le rapport de la ville à son site, et par l'harmonie urbaine offerte par l'architecture¹⁹ (*Figures 1 et 2*).

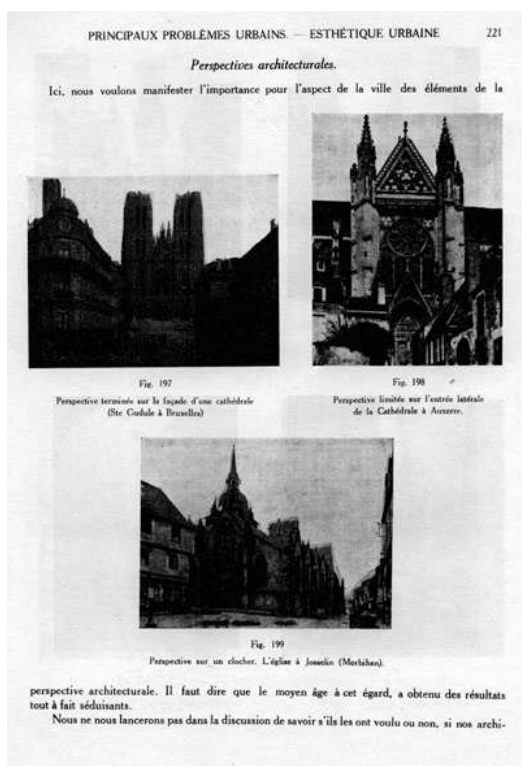
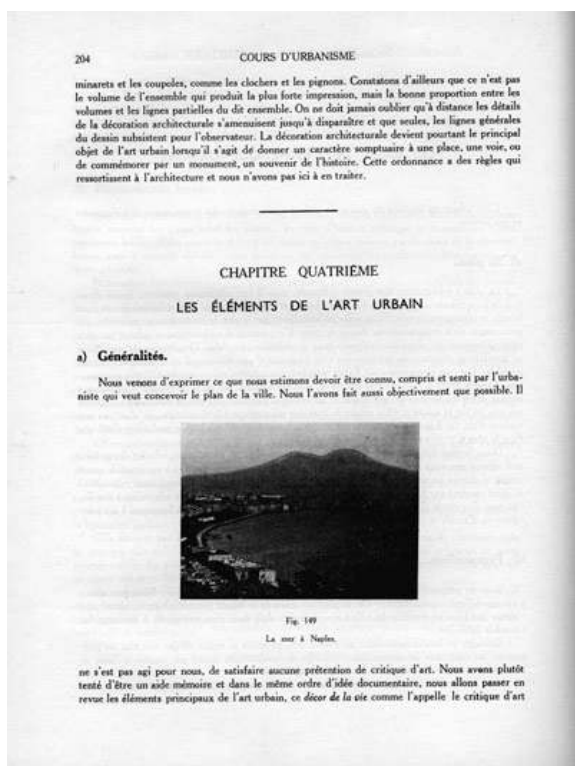


Figure 2. *Cour d'urbanisme* de René Danger, Eyrolles, p. 204 et 221, Paris, 1933 © Librairie Eyrolles.

- 9 Une référence peut justifier un tel rapprochement : afin d'établir des typologies de villes selon les tracés, R. Danger reprend les catégories d'analyse de Pierre Lavedan (1885-1982) dans *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme*. Or, dans cet essai, version publiée en 1926 de sa thèse complémentaire pour le doctorat, qui rassemble les

chapitres méthodologiques et les sources de sa thèse principale consacrée à l'histoire de l'urbanisme, P. Lavedan utilise fréquemment la locution de paysage urbain²⁰, qui provient ici de sa discipline d'origine, l'histoire de l'art : « Le paysage urbain tient dans l'histoire de la peinture une place considérable, mais ce chapitre a rarement été étudié dans son ensemble²¹. » Mais ce n'est pas, ou pas uniquement, en historien de la peinture que P. Lavedan convoque le paysage urbain :

Les plans nous font connaître l'anatomie de la cité. Pour remplir et animer ce cadre muet, il faut avoir recours aux dessins, aux peintures, aux gravures, à *tout ce qui peut ressusciter ce qu'on a appelé le paysage urbain*. Nous indiquerons ici les principaux types de documents qui nous permettent de prendre connaissance, non plus du tracé des rues, mais de la physionomie d'ensemble de la ville ou des places et des divers quartiers²².

- 10 Historien d'art élaborant son propre projet d'histoire des villes, P. Lavedan utilise les vues (peintures, monnaies, enluminures) qui permettent de « reconstituer les aspects disparus des villes » comme l'un des moyens, aux côtés des textes et des plans, de retracer ce qu'il nomme l'« histoire de l'architecture urbaine ». Son originalité est de reconstituer cette histoire à partir de la « persistance » du tracé des plans au cours des âges et de leur direction « génératrice ». P. Lavedan transfère ici une notion d'histoire de l'art, à un projet scientifique original²³, distinct à la fois de l'histoire de l'art et de l'histoire des villes telle qu'elle est pratiquée à l'époque.
- 11 Le terme de paysage urbain est ainsi présent, en pointillé, pendant tout l'entre-deux-guerres. De sa création en 1932 à 1939, la revue *Urbanisme* milite pour la reconnaissance de la discipline, pour son enseignement, pour une législation plus efficace. En 1932, elle indique : « Le programme de la revue *Urbanisme* est de diffuser en France les idées d'urbanisme : aménagement rationnel des villes, *sauvegarde des paysages urbains*, amélioration des conditions de vie et d'habitabilité dans les agglomérations urbaines ou rurales, à la métropole comme dans les colonies²⁴. » Mais malgré la mention de « paysage urbain » dans cette déclaration d'intention, les numéros de 1932 à 1939 ne font apparaître ces mots que rarement. Sans être explicités, ils désignent tantôt une réalité préexistante à préserver, au même titre que les paysages naturels, tantôt ce qui semble être un arrière-fond, presque un décor urbain. Dans le programme, « paysage urbain » perdure jusqu'en décembre 1937 où, dans la même annonce figurant en deuxième de couverture, il est remplacé par « paysage ». Quelle signification accorder à cette disparition ? Dominante jusqu'en 1935, la préoccupation d'Urbanisme pour l'esthétique urbaine tend alors à s'estomper au profit de nouvelles thématiques : ainsi, à la suite des lois de 1932 et de 1935²⁵, les interrogations sur l'urbanisme régional et sur la nécessité d'un plan directeur à l'échelle nationale deviennent prépondérantes, tandis que la préoccupation pour le paysage à une plus grande échelle que les parcs et jardins se renforce dans la revue²⁶.



Figure 3. Couverture du n° 84-85 de la revue *Urbanisme* nov.-déc. 1942 © *Urbanisme*.

- 12 Entre 1940 et 1944, le terme paysage urbain apparaît avec plus de fréquence qu'avant la guerre. Dans la *Charte de l'urbanisme* (1941), document officiel de la Reconstruction, l'architecte urbaniste André Gutton²⁷ affirme la supériorité de l'architecte, artiste, pour tracer les PRA et dessiner, composer les volumes, et indique qu'il faut « meubler les paysages urbains par des monuments ou parties de monuments formant des fonds ou perspectives²⁸ ». Dans *Urbanisme* (Figure 3), il révèle une approche dominée par l'esthétique urbaine et, dans la conjoncture de ces années de guerre, plus que nostalgique. Durant le régime de Vichy, *Urbanisme* épouse sans détour la cause de la Révolution nationale. Auteur dans les années 1910 d'essais sur le « nouveau style » et le « nouveau jardin », le critique et théoricien des jardins André Véra (1881-1971)²⁹, idéologiquement proche du régime de Vichy, adopte la rhétorique « ordre nouveau », notamment dans la série de longs éditoriaux intitulés « Pour un renouveau de l'art français³⁰ ». Prônant l'éducation du goût de la nation en vue d'un « nécessaire redressement moral », A. Véra y condamne résolument l'architecture moderniste, et en appelle au savoir-faire de l'architecture et de la composition urbaine de la tradition française du XVII^e et du XVIII^e siècle. De nombreux membres d'*Urbanisme* sont actifs dans l'organisation étatique de la Reconstruction, comme Jean Royer (1903-1981), son directeur et rédacteur en chef depuis 1932³¹. Cette revue devient de fait l'organe du Commissariat à la reconstruction immobilière (CRI) dont J. Royer est également sous-directeur des services techniques. Département par département, la revue fait le tour de France des PRA approuvés par ce Commissariat (Figure 4), réitérant la nécessité d'ordonnances urbaines, de « disciplines » architecturales et de préservation des sites urbains ou naturels³². C'est au nom de la conservation des sites et du caractère français des villes – mots d'ordre de cette première période de la Reconstruction, conformément aux nécessités de restauration de l'identité nationale – que le terme de paysage urbain est utilisé ; les PRA doivent mettre en valeur

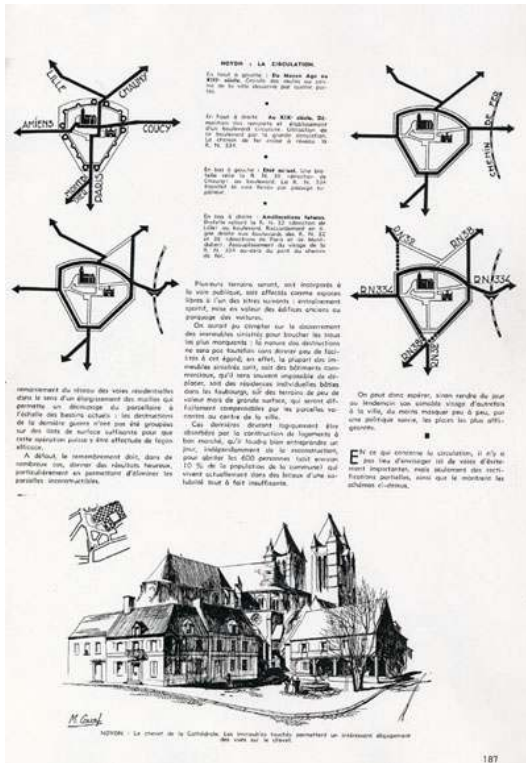


Figure 4. Le paysage urbain de la Reconstruction : Noyon, Reconstruction de l'Oise, *Urbanisme* n° 78, mai 1942, p. 186-187 © *Urbanisme*.

Paysage urbain et urbanisme fonctionnaliste : les années d'après-guerre

- 13 Lors de la reprise de sa parution régulière en 1947, *Urbanisme*, qui se veut désormais un espace plus ouvert de confrontation d'expériences, précise elle-même qu'elle était avant et pendant la guerre un organe de « propagande ». Or, dans une équipe rédactionnelle assez peu modifiée par rapport à la période de Vichy³⁴, on retrouve A. Véra, auteur de nombreux éditoriaux à partir de 1947, et J. Royer, toujours directeur et rédacteur en chef.
- 14 Après 1945, la nécessité de dépasser l'échelle de la ville au profit de la planification territoriale a entraîné une transformation profonde des objectifs mais surtout de l'objet de l'urbanisme. Dans une telle redéfinition de la discipline vers une planification « scientifique » du territoire³⁵, il est assez peu étonnant de ne trouver presque aucune occurrence de paysage urbain³⁶.

Paysage urbain et art urbain : l'art urbain à grande échelle

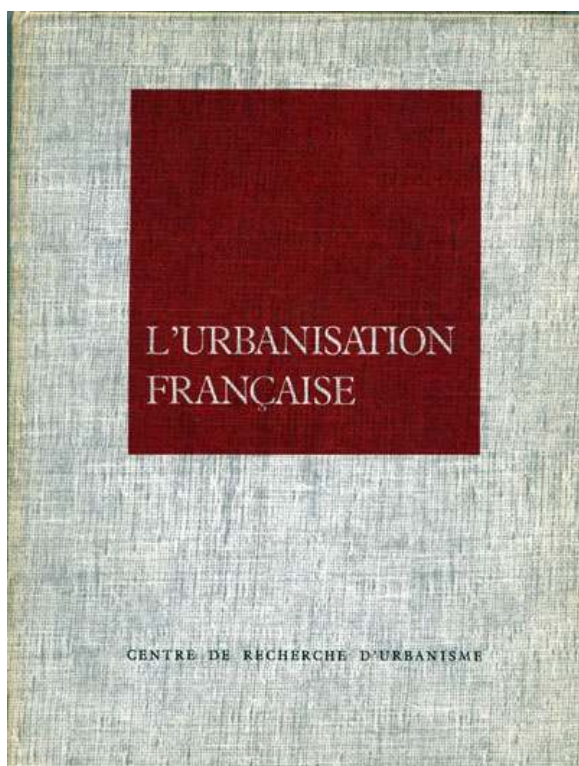


Figure 5. Couverture *L'Urbanisation française*, Paris, CRU, 1964, n.p. © Centre de recherche d'urbanisme.

- 15 Mais, bien que rares avant 1964, les occurrences de paysage urbain n'en réapparaissent pas moins à des moments de redéfinition de la discipline urbaniste, une nouvelle fois par association avec l'art urbain. Selon Jean-Pierre Gaudin, l'art urbain a été remis en scène dans les années 1960 par plusieurs membres de la SFU, afin de tenter de contrebalancer le succès grandissant dans l'urbanisme d'après-guerre des analyses fonctionnelles et des modélisations³⁷. Et en effet, en contrepoint de l'abstraction de l'aménagement du territoire s'est profilée dès 1950 dans *Urbanisme* une conception de l'urbanisme, redonnant ses droits à la composition et à la forme. Ainsi, dans le numéro qui en 1956 présente le bilan de la Reconstruction :

Renouant avec une tradition française qui a laissé des exemples si remarquables particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, urbanistes et architectes coordinateurs ont eu le souci de modeler en volume les quartiers à reconstruire, accompagnant les tracés en plans par les prescriptions fixant non seulement la hauteur des édifices mais aussi leurs silhouettes, leur implantation, leur densité, leurs matériaux, en un mot recherchant une harmonie générale, parfois imposant des disciplines, voire des ordonnances architecturales très précises. [...] La notion de composition urbaine réapparaît et à cet égard la reconstruction prépare la voie aux recherches de l'urbanisme moderne. [...] Leçon précieuse à ne pas perdre de vue maintenant que l'Aménagement du territoire s'attaque au fond du problème [...] ³⁸.

- 16 Dans des ouvrages recouvrant un large spectre de positions théoriques, du cours d'André Gutton aux Beaux-Arts à Robert Auzelle (*Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace*, 1962), cette « nouvelle » discipline associée à la composition la « plastique » du plan masse, entendue comme composition en volume, étendue à l'échelle du groupe d'habitations et du quartier³⁹. *L'urbanisation française* (1964), livre collectif sous l'égide du CRU, présente sous cet angle les ensembles d'habitations, décrits comme des objets

plastiques (Figures 5 et 6), conférant comme R. Auzelle une importance particulière aux vides. Cet urbanisme, défini comme « mise en forme de l'espace », tire les leçons de l'esthétique urbaine de l'entre-deux-guerres qui désormais a été appliquée à de nombreuses reconstructions, en la transposant à une nouvelle échelle et à de nouveaux objets : les ensembles d'habitations. S'esquisse ainsi une relation entre art urbain et les instruments de cet « urbanisme moderne », relation dans laquelle le paysage urbain joue un rôle, plus explicite à partir du milieu des années 1960.

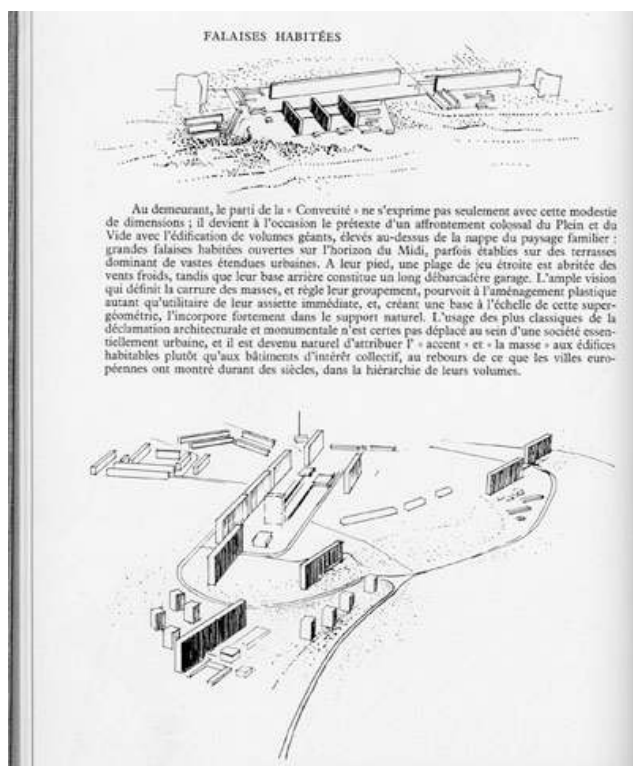


Figure 6. Les grands ensembles : composition plastique des pleins et des vides. *L'Urbanisation française*, Paris, CRU, 1964. n.p. © Centre de recherche d'urbanisme

- 17 En 1964, dans l'article « L'art urbain est mort... vive l'art urbain⁴⁰ ! », apparaît la première occurrence de « paysage urbain » réellement définie dans *Urbanisme* en relation avec une question contemporaine d'aménagement. Cet article reproduit des illustrations tirées de *Townscape* de G. Cullen et commente : « La notion de paysage urbain en opposition avec le paysage rural exprime bien la nouvelle échelle de l'esthétique urbaine concrétisée par ce nouveau mot de *townscape* apparu dernièrement » (Figure 7). Mais malgré la référence à G. Cullen, le paysage urbain est ici, comme dans l'entre-deux-guerres, davantage en relation avec l'art urbain « à la française ». Il faut noter que cet article de 1964 est paru dans un numéro qui donne la parole aux géographes, urbanistes et architectes afin de faire le point sur les avancées de l'urbanisme, « discipline de synthèse » ; les « nouvelles expressions plastiques appliquées à l'art urbain⁴¹ » sont l'un des instruments proposés.

Paysage urbain et grands ensembles : du côté de la géographie

- 18 En 1964 également, la première édition de *La France. Les milieux : campagnes, industrie et villes* du géographe Philippe Pinchemel effectue l'une des premières mises en relation de la notion de paysage urbain et des grands ensembles. Paysage urbain y revêt plusieurs significations. La première se rapporte aux formes urbaines traditionnelles ; on peut

percevoir dans le recours à cette notion une critique implicite à l'égard des grands ensembles, nouvelles formes d'urbanisation incapables d'offrir les caractères d'urbanité inhérente à la ville traditionnelle. Ainsi :

Cette conception [des grands ensembles] donne une occupation du sol relativement libre tout en créant de fortes densités de population : la rue, caractéristique du paysage urbain, y disparaît et cède la place aux espaces dégagés, espaces verts, terrains de jeu, terrains vagues. [...] L'impression de création artificielle est renforcée par la suppression de toute déclivité naturelle ; les terrains sont nivelés, dégagés de tout vestige de construction ancienne, voire des îlots de verdure ou des arbres anciens dont la conservation aurait interdit le développement géométrique des lignes des collectifs⁴².

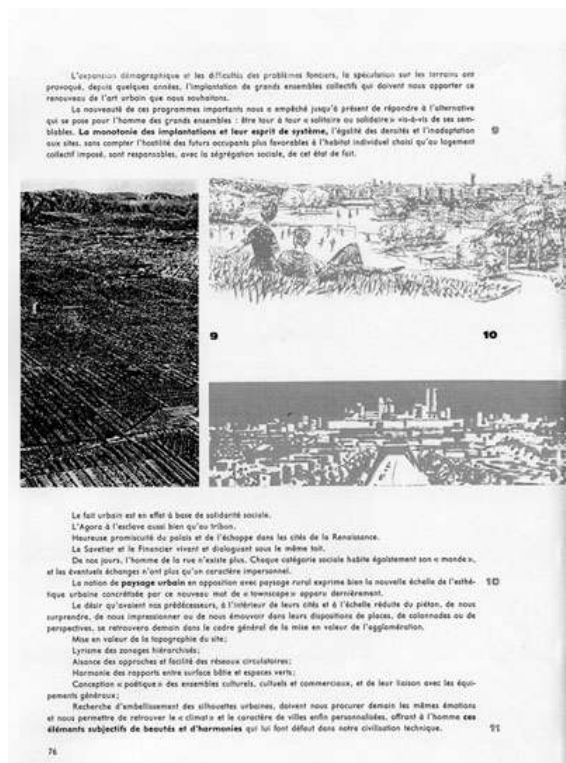


Figure 7. « L'art urbain est mort... vive l'art urbain ! », *Urbanisme* n° 82-83, 1964, p. 76, © *Urbanisme*.

- 19 Mais à travers de telles considérations insistant sur les *formes construites* des grands ensembles, on voit poindre également l'idée de paysage urbain non comme contexte préexistant comme dans la précédente citation, mais comme résultat d'une combinaison de volumes architecturaux et de leurs relations à un site.

Quelle que soit la valeur de ces grands ou petits ensembles, leur construction a profondément modifié les paysages des villes françaises ; ils ont souvent été les premiers à déborder leur cadre géographique traditionnel en se développant par-delà les versants des vallées, sur les plateaux. Aujourd'hui, les hautes silhouettes de leurs immeubles ponctuent la ligne d'horizon, jalonnant un front d'urbanisation totalement affranchi du site⁴³.

- 20 P. Pinchemel consacre ensuite au paysage urbain un sous-chapitre, qui traite principalement de la perception de la ville, perception mesurée ici à l'aide des données quantitatives : « Les statistiques les plus simples suffisent à *peindre* un des aspects d'une ville, à souligner la personnalité de chacune⁴⁴. » La morphologie du paysage urbain est donc traduisible par des critères comme la densité bâtie, le type de plan, le nombre de

centres urbains dans la ville ; mais, au-delà des formes d'occupation du sol ainsi décrites, le paysage urbain est façonné par la forme des toitures, les hauteurs, les coloris, toutes composantes plus subjectives qui en modèlent l'aspect visuel. Ainsi la brièveté de ce paragraphe, qui laisse le lecteur sur sa faim, révèle-t-elle *in fine* la difficulté à établir des critères définissant le paysage urbain ?

Paysage urbain et grands ensembles : de la forme construite au paysage ?

- 21 Quelques mois après, en 1965, mais sans faire référence à cet ouvrage, *Urbanisme* met, elle aussi, en relation étroite grands ensembles et paysage urbain, en consacrant à ce dernier un important dossier coordonné par Théodore Leveau (1896-1971), urbaniste et paysagiste⁴⁵. Pour les signataires, il ne s'agit pas seulement d'analyser le paysage urbain en tant que contexte ou cadre préexistant, mais de modeler, de créer un paysage urbain. À cet effet, un extrait d'article paru en 1961 dans *Techniques et architecture*, et signé par Xavier Arsène-Henry, Grand Prix de Rome et architecte de nombreux grands ensembles, en précise les modalités de conception et de composition. Le dossier met en scène le point de vue du piéton, insistant sur les limites visuelles de ce paysage urbain, ses liaisons et ses ponctuations par des monuments d'un nouveau type :

Ainsi, le paysage urbain se décompose en trois éléments : [...] les volumes creux, limités par le sol et les masques latéraux qui constituent les constructions avoisinantes [...] les volumes pleins qui se profilent sous tous les angles, c'est-à-dire des points de densification artistique et des éléments traités sous forme de monuments. Ce sont des sculptures où la vie tourne autour, qui traversent ou butent et dominent par leur implantation particulière [...]. Les espaces de transitions qui lient les creux et les pleins et jouent le rôle de passage. Donnant sur les axes principaux, telle échappée fait entrevoir le caractère du quartier adjacent [...] afin de faire passer les habitants de l'échelle urbaine à l'échelle du quartier⁴⁶.

- 22 On pourrait définir ce paysage urbain comme un « paysage construit », résultante de la composition, de la « plastique » des pleins et des vides et du rapport au site : une « véritable composition englobant l'architecture des bâtiments et celle des espaces qui leur sont extérieurs⁴⁷ », le site et les grands espaces libres, phénomène inédit lié à l'échelle des constructions, ayant désormais acquis une importance de premier plan (*Figure 8*).



Figure 8. Une page du dossier consacré au paysage urbain dans *Urbanisme* en 1965 (n° 90-91, p. 12) © *Urbanisme*.

- 23 Si le discours du ministère de la Construction, omniprésent dans la revue, se fait l'écho de « la victoire de l'urbanisme » que constituent la planification territoriale et les grands ensembles, ceux-ci ont depuis la fin des années 1950 la cible d'une importante vague de critique. Dès le début des années 1960, transparaît dans les écrits des architectes et des pouvoirs publics la nécessité d'apporter des réponses à leur monotonie, leur « inhumanité », au moyen de la polychromie, ou de la composition plastique des volumes – parfois emphatiquement nommées « beauté » et « harmonie ». Sans remettre en question la logique de la planification de ces ensembles, il semble que le paysage urbain puisse apporter des éléments supplémentaires : au-delà de l'esthétique de la composition plastique, il accorde une importance aux ambiances (couleurs, lumières, « microclimats »), aux reliefs naturels et créés, et à la mise en valeur du site. Le dossier publié en 1965 évoque même la nécessité de retrouver – toujours au sein de ces grands ensembles – une forme de « poésie et de grouillement urbains ». Ici notion opératoire, le paysage urbain est convoqué comme démarche de conception qui peut remédier à certains défauts de volumétrie, d'aspect, d'ambiance, introduisant également une relation avec le paysage à une plus grande échelle.

Les années 1970 : paysage urbain, critique de l'environnement et du cadre de vie

- 24 À partir de 1965, le terme « paysage urbain » devient de plus en plus fréquent pour devenir dans les années 1970 d'un usage presque courant.
- 25 Premier type d'emploi possible, le plus répandu, le paysage urbain évoque une réalité préexistante. Il désigne ainsi le contexte urbain des centres historiques, dans une visée patrimoniale. En 1967, le numéro d'*Urbanisme* « Paysages urbains et naturels » ne mentionne, à propos des premiers, que la nécessité de leur protection, dans le cadre des

rénovations urbaines⁴⁸. Le paysage urbain est alors valorisé positivement, en opposition à la production architecturale contemporaine en centre ville, trop peu attentive au contexte. Pourvu dans les années 1960 de significations surtout historiques et esthétiques, le paysage urbain des centres anciens se dote en outre, à partir du milieu des années 1970, de valeurs d'urbanité et de sociabilité. Cela participe d'une critique esthétique, politique et sociale de plus en plus virulente à l'encontre de l'architecture moderne et de l'urbanisme de l'après-guerre.

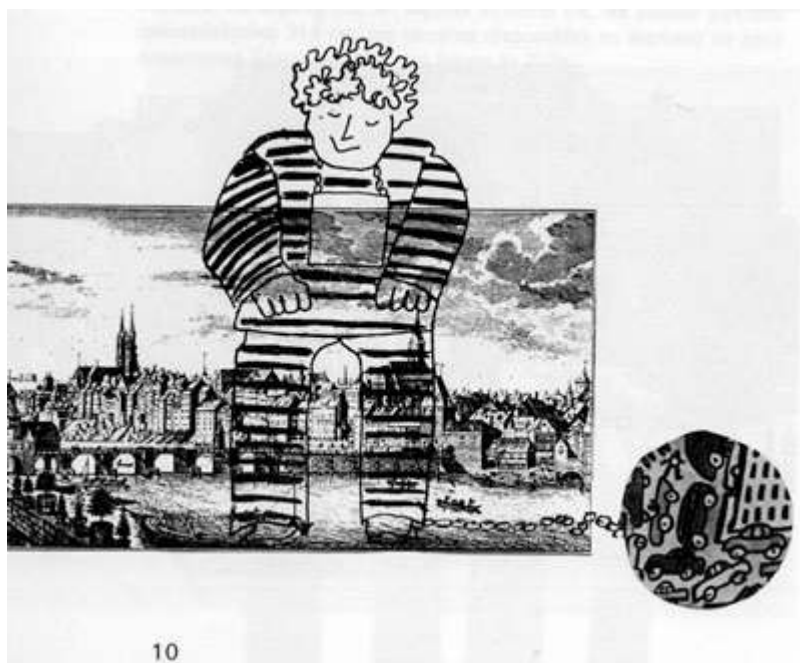


Figure 9. Croquis de Jaques Simon pour l'article de Charles Delfante, « L'environnement visuel », *Urbanisme* n° 129, 1972, p. 10 (détail) © Jacques Simon.

- 26 Le plus souvent instrument de description d'un site urbain, le paysage urbain glisse de temps à autre vers une notion opératoire : c'est en critiquant les paysages urbains, résultats de la politique urbaine et architecturale à présent dénoncée comme quantitative, que les urbanistes et architectes s'interrogent sur la création de nouveaux paysages urbains et bientôt, de paysages tout court. C'est le sens des exhortations à « inventer le *townscape* français⁴⁹ » de l'architecte urbaniste lyonnais Charles Delfante, président du comité de rédaction d'*Urbanisme*. Afin de construire des méthodes de lecture de la ville et des sites qui puissent ensuite contribuer à « contrôler la création du paysage urbain⁵⁰ », C. Delfante, l'un des principaux « passeurs » du *townscape* en France, convoque de nombreuses références étrangères, renvoyant dans une série d'articles de 1967 à 1974 à G. Cullen (référence relativement peu présente dans la période précédente), puis à Kevin Lynch (*Image of the City*, 1960). Toujours avec K. Lynch (*The View from the Road*, 1964), il introduit une dimension cinétique dans l'analyse des sites, et bientôt dans la définition même qu'il donne du paysage urbain : « La plus importante [des quatre dimensions du paysage urbain] est le temps qui implique le mouvement, car ce mouvement accélère les sollicitations des yeux ; le résultat est un défilement et un déroulement rapide d'images⁵¹. »
- 27 Mais d'instrument d'analyse⁵², le paysage urbain (au sens de « paysage urbanisé ») prend dès le début des années 1970 une teneur nettement péjorative, lorsque les préoccupations

environnementales conduisent à décrier une urbanisation croissante, et à « réintroduire la nature dans les villes⁵³ » ; on condamne alors les « déserts de pierre des paysages urbains⁵⁴ » (Figure 9). Au début des années 1970, c'est au nom de l'« environnement visuel » qu'est invoqué le paysage urbain, désormais nettement associé à une critique de l'environnement construit. Forte depuis la fin des années 1960, cette critique s'amplifie après le premier choc pétrolier de 1973 au nom des préoccupations environnementales. Dans les revues professionnelles, les écrits des critiques, des architectes et urbanistes dénotent un scepticisme grandissant à l'égard du « cadre de vie » et de l'« environnement », notions appropriées par les pouvoirs publics à la fin des années 1960, lors de la mise en place de nouvelles politiques d'aménagement du Territoire et la création du ministère de l'Environnement en 1971⁵⁵. Le paysage urbain n'implique plus uniquement l'analyse de la formation et de la matérialité d'un contexte, mais met au premier plan la perception : dans la dénonciation de la « pollution visuelle » face à la « dégénérescence du cadre de vie », l'urbanisme revendique la prise en compte des facteurs « subjectifs » qui façonnent le paysage urbain, désormais résultat d'une relation esthétique prise dans un contexte social (Figure 10).

- 28 Dans la seconde moitié des années 1970, l'expression beaucoup plus répandue devient moins critique, ses contenus plus instables. Elle est employée à propos des opérations de piétonisation des centres villes, des rénovations puis des villes nouvelles, où le paysage urbain fait le lien entre les espaces libres des nouveaux quartiers et le « grand paysage ». Enfin, les occurrences de paysage urbain apparaissent souvent dans des textes prônant la concertation et l'urbanisme participatif : les caractéristiques matérielles, spatiales de ce paysage s'estompent alors au profit des pratiques sociales de l'espace.

Conclusion

- 29 Présente en pointillé dans les discours des urbanistes français pendant de longues périodes, la notion de paysage urbain reste finalement assez marginale. Son statut oscille constamment entre notion critique – à l'égard de l'environnement construit –, instrument de description et, plus rarement, notion opératoire dans les années 1960 – à propos des grands ensembles.
- 30 Du début du siècle au milieu des années 1960, la permanence de l'association entre paysage urbain et art urbain mène à deux éléments de conclusion. Dans la notion de paysage urbain telle qu'elle est transposée en France, transparait d'abord une forte réaction par rapport aux modernisations, que ce soient celles voulues par l'urbanisme de rationalisation durant l'entre-deux-guerres ou plus encore, celles induites par les nouvelles formes d'urbanisation et la généralisation de l'architecture moderniste avec les grands ensembles. Ensuite, par son association jusqu'au milieu des années 1960 avec l'art urbain, le recours au paysage urbain s'inscrit à plusieurs reprises dans la redéfinition de la discipline urbanisme et de ses instruments.



Figure 10. André Chaudisres, « Pour une politique mondiale de l'environnement », *Urbanisme* n° 127-128, 1972, p. 26-32 © Atlas photo. Photos Bocher, Billon, Kaukias, Dautrpe, Windenberger.

- 31 À la fin des années 1960, la banalisation du terme paysage urbain est concomitante de la montée en puissance du discours politique sur le cadre de vie, relayé, à partir de 1971, par le ministère de l'Environnement : le paysage urbain est à la fois un élément de ce discours politique et de sa critique. Irait-il finalement de pair avec une valorisation presque nostalgique de la ville traditionnelle et de ses espaces, valorisation encouragée par ailleurs par les politiques publiques de « qualité de vie » et de « qualité architecturale », par les politiques patrimoniales de protection et de réhabilitation des centres-villes encouragées à partir du septennat de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 ? À la fin des années 1970 et dans la décennie suivante, la revue *Urbanisme* témoigne en outre de l'association ponctuelle entre la notion de paysage urbain et celle d'espace public. L'émergence de cette dernière est symptomatique de la montée en puissance d'une nouvelle position doctrinale – le « retour à la ville » ou l'« architecture urbaine », qui vise à rétablir la continuité de la ville historique – influencée par les positions théoriques italiennes, et s'opposant tant au Mouvement moderne architectural qu'à la planification urbaine et territoriale des années 1945-1973.

ANNEXES

Ouvrages analysés

1915. Donat-Alfred Agache, Marcel Auburtin, Edouard Redont, *Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages*, préface de Georges Riesler, Paris, Armand Colin, 257 p.

1918. Léandre Vaillat, *La Cité renaissante*, Paris, Larousse.

1922. Léon Jaussely, *L'étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, préface à R. Unwin, traduction de Léon Jaussely, Paris, Librairie centrale des Beaux Arts, s.d., 1930 [2^e éd., 1^{re} éd. 1922].

1923. Édouard Joyant, *Traité d'urbanisme*, Première partie, Paris, Léon Eyrolles (1^{re} éd. ; 3^e éd. en 1934).

1923. Société française des urbanistes, *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger. Édité à l'occasion du Congrès international d'urbanisme et d'hygiène municipale de Strasbourg*, Paris, Léon Eyrolles, s.d., 515 p.

1926. Pierre Lavedan, *Qu'est ce que l'urbanisme. Introduction à l'histoire de l'urbanisme*, Paris, Henri Laurens, 269 p.

1927. Henri Prost, Gaston Monsarrat, « L'urbanisme au point de vue technique et au point de vue administratif », *Les cahiers du redressement français*, n° 16, Paris, Éditions de la SAPE, Paris, 78 p.

1928. Augustin A. Rey, *La science des plans de villes. Ses applications à la construction, à l'extension, à l'hygiène et à la beauté des villes*, Paris, Dunod, 495 p.

1929. Jean Royer, *Libourne, son passé. Son état actuel. Son avenir. Étude d'évolution d'une ville*, préface de Marcel Poëte.

1933. René Danger, *Cours d'urbanisme*, préface de Georges Risler, Paris, Léon Eyrolles, 358 p.

1935 Léandre Vaillat, *L'urbanisme dans la région parisienne*, février-mars 1935, Musée des Arts décoratifs – Pavillon de Marsan, texte d'introduction au catalogue, 88 p.

1936 Pierre Lavedan, *Géographie des villes*, Paris, Gallimard, coll. « Géographie humaine », dirigée par P. Deffontaines, 206 p.

1937 Georges Meyer-Heine, *Urbanisme et esthétique. Essai pratique de réglementation d'aspect*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, coll. « Bibliothèque de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris », 95 p.

1941 André Gutton, *La Charte de l'urbanisme*, préface de Joseph Marrast, Paris, Dunod, coll. « Études de synthèse et de documentation – L'actualité technique », 183 p.

1941 Gaston Bardet, *Problèmes d'urbanisme*, Paris, Dunod, 304 p. (1^{re} éd.).

1941 Secrétariat d'État aux Communications (Travaux et Transports). Commissariat à la Reconstruction technique immobilière, *Charte de l'architecte constructeur*, 34 p.

1945 Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, *Charte de l'urbanisme*, 24 p.

1948 Tony Socard, « Urbanisme 1948 », *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des Travaux publics*, n° 51, décembre, nouvelle série.

1949 Gaston Bardet, *L'urbanisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je » (1^{re} éd. en 1945 ; 4^e éd. en 1959).

1953 Robert Auzelle, *Technique de l'urbanisme. L'aménagement des agglomérations urbaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je » (1^{re} éd.).

1959 Pierre Lavedan, *Géographie des villes*, Paris, Gallimard, 341 p. (2^e éd.).

1962 Robert Auzelle, *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace. Le Roman prosaïque de M. Urbain*, Ill. de Luiz Cunha, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 137 p.

1962 André Gutton, *Conversations sur l'architecture. Cours de théorie professé à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts*, vol. I, Paris, Vincent, Fréal et Cie, Paris.

1964 Centre de recherche d'urbanisme, *L'urbanisation française*, sous la direction de Jean Canaux, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, (textes de Camille Bonnome, Jean Canaux, Claude Gruson, Pierre George, Yves Babonaux, Jean Bastié, Jean-Louis Taupin, Maurice Rouge, Alain Girard, Guy Pourcher, Jeanne Piret).

1967 Robert Auzelle, *Cours d'urbanisme à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris*. 1^{re} année. *Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement...* 1, Conférences liminaires, Paris, Vincent, Fréal et Cie, Paris, 232 p.

1968 Louis Soulier, *Espaces verts et urbanisme*, Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 288 p.

1968 Georges Meyer-Heine, *Au-delà de l'urbanisme*, préface de Gabriel Marcel, Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 189 p.

1969 Paul Dufournet, *Les plans d'organisation de l'espace*, t. 3 : Synthèses territoriales et propositions, Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 290 p.

1970 Waclaw Ostrowski, *L'urbanisme contemporain*, t. 2 : Tendances actuelles, Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 685 p.

CETUR (Centre d'études des transports urbains), *Paysage urbain. Aménagements paysagers des voiries urbaines*, *Les dossiers du CETUR*, n° 15, Paris, 44 p.

NOTES

1. Les éléments sur les années 1960 exposés dans cet article sont redevables aux recherches sur la notion de *paysage urbain* menées dans le cadre de la recherche intitulée « Saisir le paysage urbain : du rôle des publications, figurations architecturales, des pratiques photographiques et cinématographiques dans les décennies 1960-1970 », dans le programme Art Architecture Paysage (3^e appel à propositions), financé par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication.

2. Voir F. Pousin, « Construire les visualisations du paysage urbain. Pratiques anglaises et américaines de l'après seconde guerre », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 8, mai 2001, p. 51-61.

3. Le poète et romancier belge G. Rodenbach emploie l'expression pour la première fois en 1892. Voir F. Chenet-Faugeras, « L'invention du paysage urbain », *Romantisme*, revue du XIX^e siècle, n° 83, 1994, CDU SEDES, p. 27-37.

4. Il faudrait étendre cette recherche à *Le maître d'œuvre* (1926-1932), qui précède *Urbanisme* et est également dirigée par J. Royer sous les auspices de la Société française des urbanistes (SFU) ; à *La vie urbaine* (1919-1978) ; à des revues plus techniques mais propres aux milieux urbanistes en formation, par exemple *La technique sanitaire et municipale* (voir V. Claude, « Technique sanitaire et réforme urbaine : l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, 1905-1920 », in C. Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*,

Paris, Éditions de l'EHESS, 1999, p. 293) ; et, du côté des revues d'architecture, à *Techniques et architecture* (fondée en 1940), *L'Architecture d'aujourd'hui* (en 1930) et *L'Architecture française* (1940-1975), revue très importante pour la reconstruction des villes et les grands ensembles.

5. Voir le corpus en fin d'article.

6. Voir *Quels dess(e)ins pour les villes ? De quelques objets de planification pour l'urbanisme de l'entre-deux-guerres*, Journées d'études des 1^{er} et 2 juillet 1991 à l'Institut français d'architecture, Paris, Délégation à la Recherche et à l'Innovation, 1992.

7. Voir V. Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au xx^e siècle*, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 2006.

8. Rattachée à la Sorbonne en 1924, elle devient l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP).

9. Voir H. Vacher, « La naissance d'Urbanisme ou l'art du stratège », *Urbanisme*, n° 306, 1999, p. 27-31 ; F. Seitz, « Le maître d'œuvre : la tentation autoritaire des urbanistes », *Urbanisme*, n° 315, nov.-déc. 2000, p. 58-61.

10. « Durant la période de l'entre-deux-guerres, le terme d'« art urbain » circule, sans faire l'objet d'un travail doctrinal explicite, pour désigner la synthèse recherchée entre les pratiques passées de l'embellissement et l'ambition toute neuve de l'urbanisme d'extension. » Voir J.-P. Gaudin, *Desseins de villes. « Art urbain » et urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 11.

11. J.-P. Gaudin, *op. cit.*, p. 79.

12. « Mais que devient l'art dans toute cette affaire ? [...] La recherche d'harmonie avec le cadre naturel, le site, avec le caractère local qu'on exige de l'urbanisme sont des faces nouvelles du problème de l'art urbain. Le grand développement des plantations publiques et privées en est une autre qui est toute une révolution dans les aspects de l'art urbain aujourd'hui, donc dans l'esthétique des villes ; la composition même des plans de villes s'en trouve transformée » ; « L'urbanisme moderne cherche à rapprocher l'homme urbain de la nature ». L. Jaussely, préface à R. Unwin, *L'étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, traduction de L. Jaussely, Paris, Librairie Centrale des Beaux Arts, 1930, p. IX.

13. Géomètre expert dplg, urbaniste, professeur à l'École spéciale des travaux publics.

14. R. Danger, *Cours d'urbanisme*, préface de G. Risler, Paris, Léon Eyrolles, 1933, p. 203.

15. Dès son premier numéro hors série relatant le « Premier jour mondial de l'urbanisme », c'est R. de Souza qui rappelle que l'esthétique « assure seule des fondations solides à l'urbanisme ». R. de Souza, « L'utilité publique et l'esthétique », *Urbanisme*, hors série, Spécial Exposition coloniale, mars 1932.

16. Voir dans ce volume l'article de J.-M. Auburtin, « La part de l'Urbanisme dans l'esthétique des grandes villes », in Société française des urbanistes, *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger. Édité à l'occasion du Congrès international d'urbanisme et d'hygiène municipal de Strasbourg*, Paris, Léon Eyrolles, 1923.

17. Voir par exemple le chapitre II « Principes directeurs pour servir à l'étude et à la confection des projets », titre 3 « Esthétique et agrément : les édifices anciens et modernes, les constructions courantes, les voies, les ressources de la nature, les plantations, les eaux, les accessoires de la voirie », in D.-A. Agache, M. Auburtin, A. Redont, *Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages*, Paris, Armand Colin, 1915.

18. « Aux voies remplies de lumière, aux verdure abondantes, aux places ordonnées, aux perspectives monumentales, nous voulons ajouter aujourd'hui pour rendre la ville

vivante, le pittoresque, l'imprévu, la variété, ce qui était autrefois considéré comme un désordre. » J.-M. Auburtin, « La part de l'Urbanisme dans l'esthétique des grandes villes », in Société française des urbanistes, *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger*, op. cit., Paris, Léon Eyrolles, 1923, p. 153.

19. Un autre exemple de cette présence en filigrane de la notion de paysage urbain est l'essai de l'architecte G. Meyer-Heine (1905-1984), diplômé de l'IUUP : *Urbanisme et esthétique. Essai pratique de réglementation d'aspect*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1937. Pour évoquer cette « 3^e dimension de l'urbanisme », l'auteur convoque encore une fois le rapport de la ville à son site (faisant référence au géographe J. Brunhes), ainsi que les notions d'ordre continu ou discontinu des sites urbains et d'ordre monumental.

20. La locution de paysage urbain n'apparaît pas dans la première édition en 1936 de *Géographie des villes* de P. Lavedan, mais dans la deuxième en 1959, dans la partie « Structure des villes », sous-partie « L'emplacement ». P. Lavedan, *Géographie des villes*, Paris, Gallimard, coll. « Géographie humaine », 1936.

21. P. Lavedan, *Qu'est-ce que l'urbanisme. Introduction à l'histoire de l'urbanisme*, Paris, Henri Laurens, 1926, p. 201.

22. P. Lavedan, *id.* Nous soulignons.

23. Voir J.-L. Cohen, « L'architecture urbaine' selon Pierre Lavedan », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 32-33, 1993, p. 157-167.

24. *Urbanisme*, n° 4, juillet 1932, deuxième de couverture. Nous soulignons.

25. Loi du 14 mai 1932 sur la région parisienne : 1^{er} essai de planification régionale. Puis le décret-loi du 25 juillet 1935 étend le régime particulier de la région parisienne au territoire national.

26. Voir par exemple le numéro de janvier 1943, 12^e année, n° 86, « Jardins et paysages ». Le paysagiste H. Pasquier y définit le paysage urbain proprement dit au même titre que paysage rural et paysage désertique, ces trois formes constituant le « pays ».

27. L'architecte A. Gutton (1904-2002) a été l'élève d'H. Prost à l'Institut d'urbanisme (diplômé en 1933), où il enseigne à partir de 1944, ainsi qu'à l'École des Beaux-Arts de 1949 à 1958.

28. A. Gutton, *La Charte de l'urbanisme*, préface de J. Marrast, Paris, Dunod, 1941, p. 82-83.

29. Depuis les années 1910, A. Véra est l'un des principaux promoteurs, pour l'architecture et le mobilier, d'un nouveau style français, aux formes modernisées et stylisées, de composition classique. Voir « Le Nouveau Style », *L'art décoratif*, 5 janvier 1912, p. 20-32 ; *Le nouveau jardin*, 1912. D'une sensibilité cubisme décoratif et art déco, il préconise dans ses écrits sur les jardins une forme de retour à l'ordre. Il est l'auteur de *L'urbanisme ou la vie heureuse* (1936), *L'homme et le jardin* (1950). Voir C. Gueissaz, « Les frères Véra et l'art des jardins entre les deux guerres », *Histoire de l'art*, n° 12, décembre 1990, p. 81-89.

30. A. Véra, « Pour le renouveau de l'art français. IV. La tradition », *Urbanisme*, 11^e année, octobre 1942, n° 83, p. 289 ; *id.*, « Pour le renouveau de l'art français. Le jardin », *Urbanisme*, 12^e année, janvier 1943, n° 86, p. 1-4.

31. Diplômé de l'École des hautes études urbaines, élève de M. Poëte, J. Royer soutient l'urbanisme « à la française » contre les tenants d'un urbanisme radical. Pendant la guerre, il a été nommé par le CRI urbaniste en chef de la reconstruction d'Orléans, de Gien et de Sully-sur-Loire. Véritables « laboratoires » de cette phase de la Reconstruction, ces villes ont été reconstruites non pas à l'identique, mais dans l'esprit d'une « modernisation raisonnable » qui respecte le caractère local, les monuments historiques, les matériaux et

la silhouette générale. Voir D. Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

32. « Les programmes d'aménagement », *Urbanisme*, 11^e année, n° 76, mars 1942, p. 143. Ce numéro présente l'ensemble des prescriptions qui doivent présider à la rédaction des PRA.

33. A. Chauvel, « Monuments historiques et urbanisme », *Urbanisme*, 11^e année, n° 80-81, juillet-août 1942, p. 231-233.

34. Sur les filiations entre les agents des services de l'Urbanisme sous Vichy puis du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, et le comité directeur de la revue *Urbanisme*, voir G. Massardier, *Expertise et aménagement du territoire. L'État savant*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1996, p. 109-110.

35. Voir par exemple M.-F. Rouge, « Géonomie. Nécessité d'un nom nouveau et d'une discipline nouvelle », *Urbanisme*, 25^e année, n° 49-50, 1956, p. 295.

36. Une exception à propos de la Cité Rotterdam à Strasbourg (1950-1951) : « Habiter autour d'un jardin : trois projets d'E. E. Beaudoin », *Urbanisme*, 20^e année, n° 7-8, 1951, p. 5-8.

37. J.-P. Gaudin, *op. cit.*, p. 11.

38. « La conception des plans », *Urbanisme*, 25^e année, n° 45-48, 1956, p. 174.

39. R. Auzelle, *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace. Le roman prosaïque de M. Urbain*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1962, p. 61. En 1967 dans son Cours d'urbanisme, R. Auzelle se demande si la composition, fruit d'un dialogue de l'architecte avec le paysage préexistant, constitue un instrument encore valide à l'échelle de l'agglomération et au-delà, de la région qui constituent les nouveaux enjeux de l'urbanisme.

40. L. de Hoym de Marien, « L'art urbain est mort... vive l'art urbain ! », *Urbanisme*, 33^e année, n° 82-83, 1964, p. 70-76.

41. *Ibid.*, p. 74.

42. P. Pinchemel, *La France, t. 2 : Les milieux : campagnes, industrie et villes*, Paris, Armand Colin, 1964 (1^{re} éd.), p. 617.

43. *Ibid.*, p. 620.

44. *Ibid.*, p. 624. Nous soulignons.

45. « Conceptions et recherches », *Urbanisme*, 34^e année, n° 90-91, 1965, p. 10-25. Ce numéro dédié à l'« Équipement pour l'homme » regroupe les réflexions de plusieurs commissions sur les équipements sociaux et culturels, les espaces extérieurs, réunies d'octobre 1963 à février 1965 au sein de la Direction de la Construction.

46. X. Arsène-Henry, « L'art dans les villes nouvelles », *Techniques et architecture*, 21^e série, n° 4, mai 1961, p. 82-83. Ce texte est repris in « Conceptions et recherches », *Urbanisme*, 34^e année, n° 90-91, 1965, p. 17-18.

47. « Conceptions et recherches », *loc. cit.*, p. 12.

48. Voir par exemple l'article de P. Schlienzy, « Rénovation urbaine et protection du paysage urbain », *Urbanisme*, 36^e année, n° 101, 1967, p. 20-27.

49. C. Delfante, « L'environnement visuel », *Urbanisme*, 41^e année, n° 129, 1972, p. 7.

50. C. Delfante, J. Meyer, « Comment peut-on contrôler la création du paysage urbain », *Urbanisme*, 41^e année, n° 133, 1972, p. 9.

51. C. Delfante, « Éléments pour une meilleure connaissance de l'environnement visuel », *loc. cit.*, p. 5-8.

52. C. Delfante, « Pour une méthode d'analyse des sites », *Urbanisme*, 36^e année, n° 98, 1967, p. 15-20.

53. P. Saint Marc, « Il faut réintroduire la nature dans les villes », *Urbanisme*, 43^e année, n° 145, 1974, p. 43-45.
54. L. Soulier, *Espaces verts et urbanisme*, Paris, CRU, 1968, p. 2.
55. Voir F. Charvolin, *L'invention de l'environnement en France 1960-1971*, Paris, La Découverte, 2003, p. 15-16.

RÉSUMÉS

Cet article analyse les significations de la notion de « paysage urbain » dans les écrits des urbanistes français du début du siècle aux années 1970. Bien qu'assez marginale, la notion de paysage urbain s'est à plusieurs reprises manifestée à des moments de débat sur la définition de l'urbanisme et de ses instruments. Dans l'entre-deux-guerres et lors de la première période de la Reconstruction (1940-1944), elle est liée à l'affirmation de l'esthétique urbaine et de l'urbanisme conçu comme « art urbain », avant de connaître une éclipse dans l'immédiat après-guerre. En réaction à l'urbanisme planificateur, la notion de paysage urbain réapparaît entre 1959 et 1965, réintroduisant les notions de composition, d'attention au site, partiellement héritées de l'art urbain, transposées et adaptées aux nouvelles échelles des grands ensembles et de leurs espaces libres. La notion de paysage urbain préexiste ainsi en France à la réception, d'ailleurs fort tardive, du townscape britannique. À la fin des années 1960, l'expression paysage urbain se généralise, davantage comme terme critique du cadre de vie et de l'environnement.

Hélène Jannièrre, *From Art urbain to environment: the urban landscape in writings on urban planning in France, 1911-1980*

This paper analyzes the meanings of the notion of urban landscape in the writings of French urban planners, from 1911 to the end of the 1970s. Though quite at the fringe of French urban discourses, the notion was manifest in several moments of debate upon urbanism and its disciplinary tools. Between the wars and in the first phase of Reconstruction (1940-1944), it is linked to urban aesthetics and the conception of urbanism as art urbain. It disappears then quite totally after World War II. From the end of the 1950s to the mid-1960s, in reaction to French urban planning of the 1950s, "urban landscape" reintroduces urban composition, attention to the site: these principles which proceed of art urbain of the interwar period are applied to the new scale of mass social housing (grands ensembles) and to their open spaces. The notion of urban landscape is thus pre-existent to the delayed French reception of the British "townscape". At the end of the 1960s, the words "urban landscape" spreads out, this time more as a critique of cadre de vie and environment.

INDEX

Keywords : architectural composition, art urbain, criticism, France, mass social housing, periodical *Urbanisme*, rénovation, townscape, urban aesthetics, urban landscape, urban renewal, urbanism in France

Mots-clés : composition architecturale, critique, esthétique urbaine, grands ensembles, paysage urbain, revue *Urbanisme*, urbanisme

AUTEUR

HÉLÈNE JANNIÈRE

Historienne de l'architecture, Ladyss (Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces), CNRS, 2 rue Valette, 75005 – Paris, janniere@univ-paris1.fr